Le vieillissement des réseaux d'eau potable bretons :

c'est quoi le problème ?

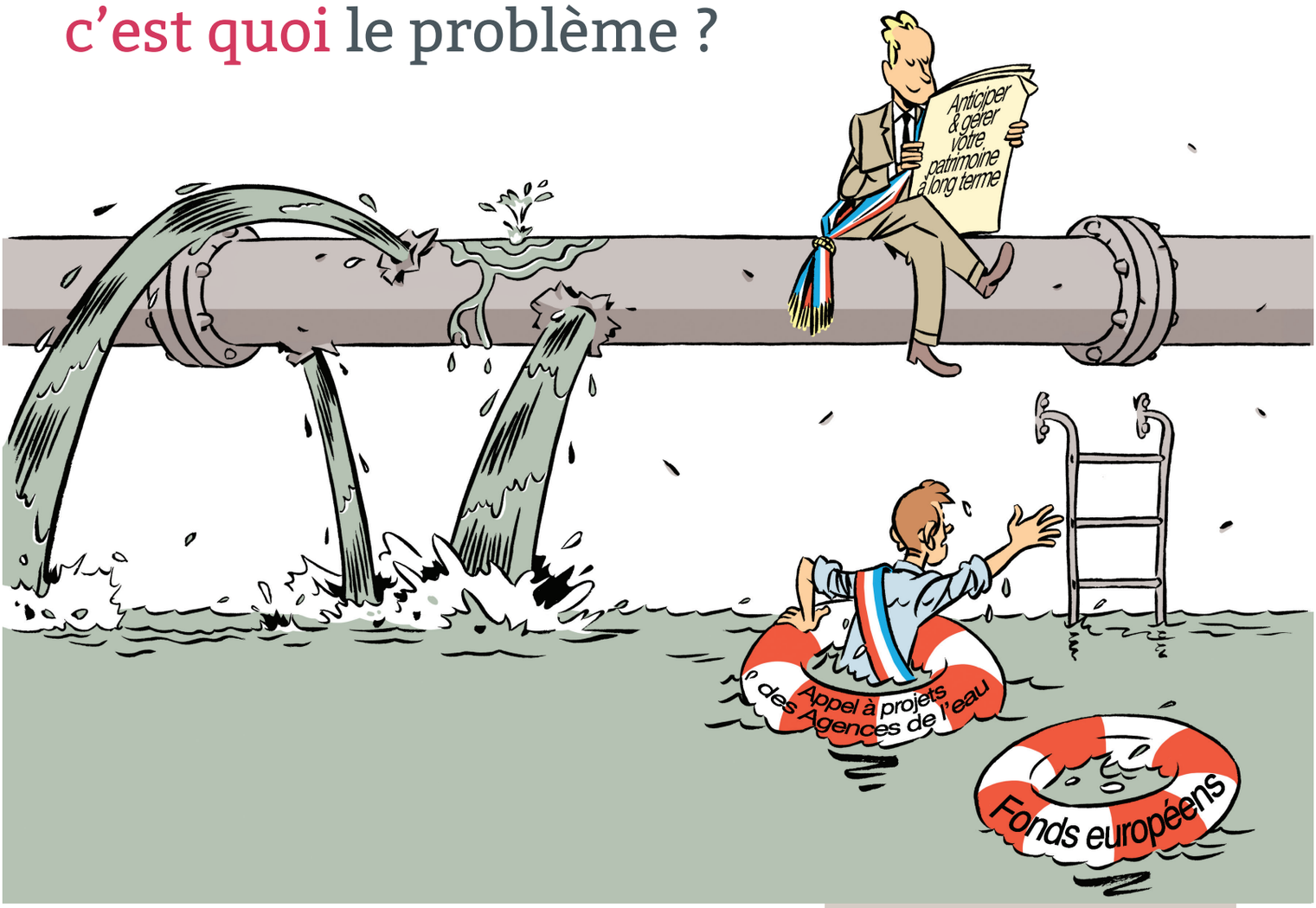

La région Bretagne se caractérise par :

1. **UNE FRAGILITÉ D'APPROVISIONNEMENT**
liée à sa réserve en eau de nature superficielle,

2. **DES ÉVOLUTIONS DÉMOGRAPHIQUES POSITIVES**
(+ de 400 000 personnes en Bretagne d'ici 2030, c'est la moitié d'un département en plus) qui soumettent certains territoires (le littoral notamment) à des pressions en termes de transport et d'interconnections,

3. **UN CHANGEMENT CLIMATIQUE**
qui impacte particulièrement ce territoire.

L'étude réalisée en 2017 par la Cellule Economique de Bretagne (observatoire régional de la filière construction), en partenariat avec l'agence de l'eau Loire-Bretagne, le Conseil Régional et la Délégation Bretagne de Canalisateurs (syndicat de spécialité de la FRTP) fait état d'un diagnostic à partager.

Une prise de conscience et l'action collective s'imposent.

Des chiffres qui interpellent en Bretagne

Plus de 72 000 kms de canalisations d'eau potable (2 fois la circonférence de la Terre)

Un patrimoine réseau d'eau potable estimé à plus de 11 milliards d'euros

385 services de distribution en 2014, dont 211 gérés à un niveau communal

Un taux de renouvellement des réseaux (2010-2014) de 0,6 % par an insuffisant au regard du patrimoine à rénover

75 % d'eau de surface sert à produire de l'eau potable (contre 30 % au niveau national)

Une part importante de canalisations posées entre 1960 et 1980.

A ce rythme, il faudrait 140 ans pour remplacer un réseau dont la durée de vie varie entre 50 et 70 ans.

Taux de renouvellement annuel moyen des réseaux de distribution (2010-2014)

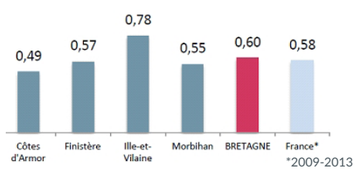

Un niveau de performance à conforter, Pourquoi ?

Des pertes estimées à 28 millions de m3 durant l'année (14 % du volume introduit), soit l'équivalent de plus de 10 fois la consommation d'eau annuelle des habitants de la ville de Lorient (environ 58 000 habitants).

Rendement et indice linéaire de pertes moyens par département

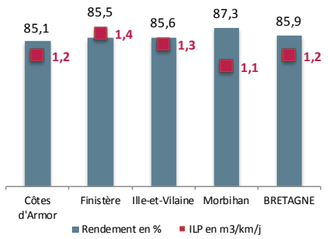

Le rendement du réseau d'eau potable en Bretagne en 2014

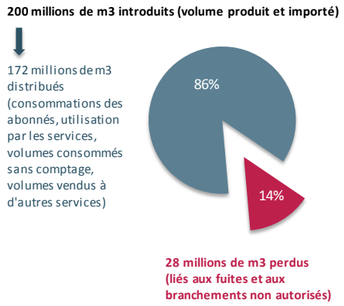

Indice linéaire de pertes des services de distribution (ILP)

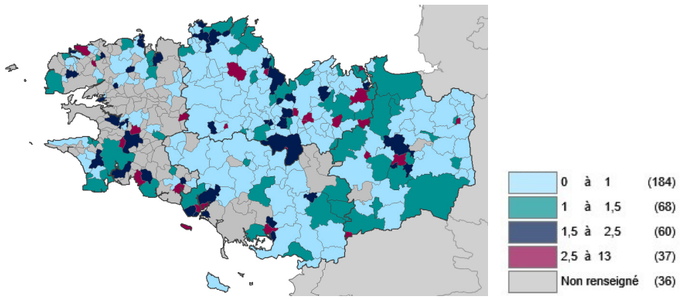

Fonds de carte : IGN Geofla®

Un réseau qui vieillit plus vite qu'il n'est renouvelé

Un taux de renouvellement en Bretagne (0,60%) légèrement supérieur à la moyenne nationale (0,58%) mais avec des disparités territoriales importantes. Si le renouvellement des réseaux n'est pas assuré, il y a un risque important que les rendements s'effondrent. Dans ce cas, la Bretagne rencontrera des difficultés dans son approvisionnement en eau potable.

Taux de renouvellement annuel moyen (%) des réseaux de distribution par service (2010-2014)

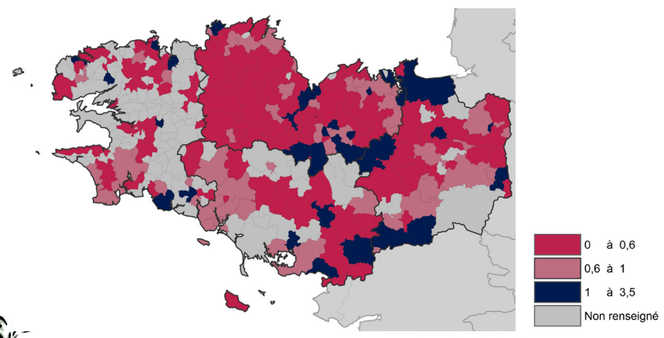

Fonds de carte : IGN Geofla®

Des performances très variables selon la typologie des services et le mode de gestion

Rendement et indice linéaire de pertes moyens selon le type de collectivités et le mode de gestion

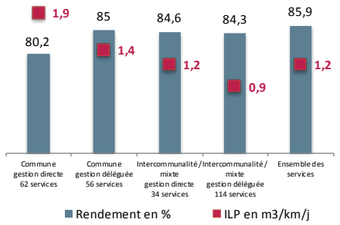

Rendement et indice linéaire de pertes moyens selon la densité

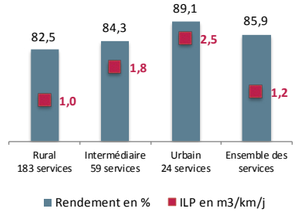

Au niveau régional, 49% des services atteignent le rendement seuil de 85%, 46% atteignent le rendement seuil recalculé et 5% n'atteignent pas le rendement seuil.

PROFIL DE SERVICES « PERFORMANTS »
Rendement supérieur à **85 %** et ILP considéré comme « bon »
Intercommunalité ou organisation mixte en zone urbaine en gestion directe avec un volume introduit important (4 services)

PROFIL DE SERVICES « MOINS PERFORMANTS »
Rendement seuil non atteint et ILP considéré comme « médiocre » ou « mauvais »
Commune en zone rurale en gestion directe avec un faible volume introduit (5 services)

Une connaissance insuffisante des réseaux de distribution

Plus d'un tiers des collectivités de distribution ne disposent pas encore d'un inventaire détaillé des réseaux d'eau potable.

Des difficultés à passer à la mise en œuvre et des modèles économiques à revoir

La moitié des collectivités de distribution n'ont pas mis en œuvre de plan de réduction des pertes en eau au titre des réseaux de distribution.
Pour ce type de plan d'actions, les modes de financement les plus utilisés sont les fonds propres et les subventions.

Peu de collectivités ont déclaré financer une partie de ce plan par l'augmentation du prix de l'eau.

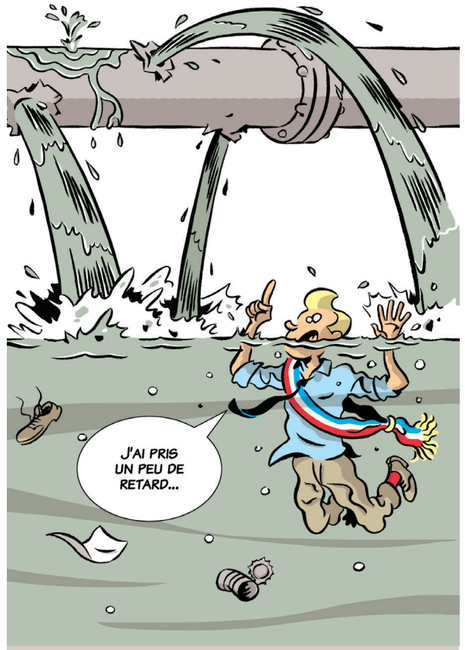

Le décret n° 2012-97 du 27 janvier 2012 vise un objectif de rendement de 85 % pour les collectivités distributrices d'eau. Dans le cas contraire, un rendement plancher est calculé, il est égal à 65 % + 1/5 de l'indice linéaire de consommation.

Un bon niveau de rendement est indispensable en Bretagne car la majorité de la ressource (80 %) est de nature superficielle donc fragile par rapport à la pollution et aux aléas climatiques.

Avez-vous mis en place un plan de réduction des pertes en eau dans les réseaux de distribution ?

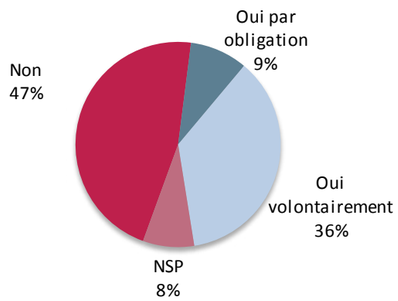

Des investissements liés au renouvellement des réseaux en hausse mais qui restent insuffisants au regard du patrimoine à rénover

63% des collectivités envisagent de renouveler une partie de leur réseau au cours des trois prochaines années.

Sur les trois prochaines années (2017 à 2019), les collectivités distributrices d'eau potable en Bretagne prévoient d'investir 69,8 M€ en moyenne par an pour permettre un maintien ou une amélioration du rendement (-15 % par rapport aux trois années précédentes), dont 58,4 M€ devraient être consacrés au remplacement des canalisations (+9 %).

Les subventions constituent le principal élément cité par les collectivités pouvant les inciter à engager des actions de réduction des fuites. Afin d'aider les collectivités à investir, un accompagnement et soutien technique est souhaitable. L'obligation réglementaire apparait aussi comme un élément incitatif.

Les investissement liés à l'amélioration des performances

	Réalisés 2014-2016	Prévisionnels 2017-2019
Coût des actions	83 M€	70 M€
dont renouvellement des canalisations	*54 M€ (65 %)*	*58 M€ (84 %)*

Quels éléments pourraient vous inciter à engager des actions de réduction des fuites sur vos réseaux ?

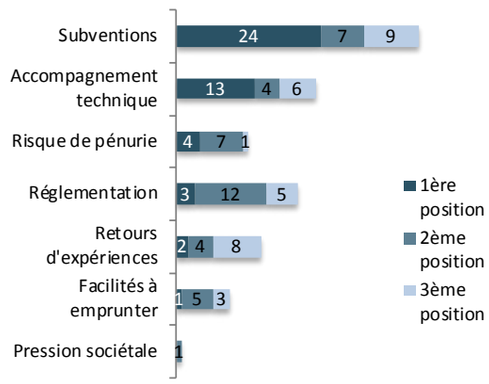

Nombre de collectivités ayant cité le levier en 1ère, 2ème ou 3ème position
Réponses non redressées

Cellule Economique de Bretagne – Observatoire de la filière construction
Les Travaux Publics – Fédération Bretagne
Les Canalisateurs Bretagne
Région Bretagne
Agence de l'eau Loire-Bretagne – Établissement public du ministère chargé du développement durable

Pour aller + loin

Télécharger la synthèse
(Juin 2017 - 2,8 Mo)

Télécharger l'étude complète
(Juin 2017 - 5,5 Mo)

www.cellule-eco-bretagne.asso.fr/etudes-tab-bord/infra-reseaux

Diffusion 2018 - Par la comité de pilotage - Impression : RECTO VERSO
Conception graphique : *Elllisa* - Illustrations : *Jean-Philippe Peyraud - Comillus*